

PREAVIS AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

*concernant**la 2e série de compléments au budget 2025*

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 101 du règlement du Conseil communal du 1er septembre 2016, la Municipalité sollicite l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnels qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

CHARGES		Budget 2025	Crédit compl.
1. <u>ADMINISTRATION GENERALE</u>			
01200.3130.00	Prestations de services et honoraires Mandataire pour établir le bilan de législature 2021-2026 (décision municipale du 04.09.2025)	51'520	15'000
01200.3132.00	Honoraires conseillers externes, experts Affaire RH nécessitant une analyse détaillée d'un avocat externe (décision municipale du 24.09.2025)	60'000	20'000
01200.3132.00	Honoraires conseillers externes, experts Assessment auprès d'un cabinet pour le poste de coordinateur.trice de la CECRY (décision municipale du 24.09.2025)	60'000	16'500
2. <u>FINANCES ET TOURISME</u>			
85000.3636.16	Promotion économique Mise en œuvre de mesures de gratuité ciblée en matière de stationnement et d'usage des VLS (décision municipale du 04.09.2025)	186'000	40'000

3. SPORTS, BÂTIMENTS ET JUMELAGES

02241.3132.00	Honoraires conseillers externes, experts Etudes pour la salle omnisports des Isles (décision municipale du 16.07.2025)	15'000	50'000
02901.3144.11/16	Amélioration des bâtiments Réalisation des travaux au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville pour le guichet unique (décision municipale du 24.09.2025)	133'000	50'000
21700.3140.00/06	Entretien des terrains, parcs et loisirs Remplacement de la haie au collège des 4-Marronniers suite à la prolifération de la pyrale du buis (décision municipale du 04.09.2025)	155'400	11'300
21700.3144.10/02	Entretien-rénovations des bâtiments Bâtiments scolaires – Réfection d'une canalisation EU - Collège de Fontenay (décision municipale du 7.05.2025)	357'500	12'000
21700.3144.10/03	Entretien-rénovations des bâtiments Bâtiments scolaires – Remplacement du brûleur à gaz chaudière - Collège de la Passerelle (décision municipale du 7.05.2025)	357'500	6'500
21700.3144.10/04	Entretien-rénovations des bâtiments Bâtiments scolaires – Remise en état de stores - Collège du Cheminet (décision municipale du 7.05.2025)	357'500	10'500
21700.3144.10/02	Entretien-rénovations des bâtiments Bâtiments scolaires – Remise en état de stores - Pavillon APEMS Fontenay (décision municipale du 7.05.2025)	357'500	20'000
21700.3144.10/18	Entretien-rénovations des bâtiments Bâtiments scolaires – Remise en état des installations de douche - Marive Gym (décision municipale du 7.05.2025)	357'500	50'000
21700.3144.10/18	Entretien-rénovations des bâtiments Salle de gym de la Marive côté Lac - Remplacement de la structure métallique porteuse pour les anneaux (décision municipale du 24.09.2025)	357'500	50'000

21700.3144.10/22	Entretien-rénovations des bâtiments Garderie les Goélants - Pose d'un drainage au jardin d'enfants du pavillon parascolaire des Isles (décision municipale du 25.06.2025)	357'500	15'000
21700.3144.10/04	Entretien-rénovations des bâtiments Salle de gym Cheminet - Remplacement des anneaux et recks (décision municipale du 25.06.2025)	357'500	50'000
21700.3144.10/17	Entretien-rénovations des bâtiments Collège de la Villette -Remplacement de la production de chaleur (décision municipale du 01.10.2025)	357'500	40'000
21700.3144.11/17	Amélioration des bâtiments UAPE de la Villette - Nouvelle structure d'accueil de 24 places (décision municipale du 02.07.2025)	90'000	50'000
34100.3636.08	Aides aux sociétés sportives Convention romande d'e-sport et stratégie e-sport (décision municipale du 20.08.2025)	381'000	45'000
34102.3140.00	Entretien des terrains, parcs et loisirs Travaux d'extension du grillage au terrain de football des Isles (décision municipale du 24.09.2025)	25'400	12'000
34103.3130.00	Prestations de services et honoraires Stade municipal - participation au remplacement de deux terrains par des terrains hybrides (décision municipale du 02.07.2025)	120'000	50'000
96300.3430.40	Travaux de gros entretien, bâtiments PF Bâtiments financiers – remplacement d'éléments techniques et divers travaux d'entretien (décision municipale du 24.09.2025)	273'550	41'400
96301.3430.40	Travaux de gros entretien, bâtiments PF Bâtiments HLM – remplacement d'éléments techniques et divers travaux d'entretien (décision municipale du 24.09.2025)	220'620	24'200

4. MOBILITÉ, ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES, AGGLOY

34201.3101.02	Achats plantes et produits Orage du 15 juin 2025 et ses conséquences - travaux de remplacement du patrimoine arboricole urbain (décision municipale du 04.09.2025)	90'000	27'000
34201.3144.10	Entretien-rénovation des bâtiments Orage du 15 juin 2025 et ses conséquences - travaux de remise en état de l'abri à chrysanthème (décision municipale du 04.09.2025)	30'000	5'200
34201.3140.00	Entretien des terrains, parcs et loisirs Remplacement de la haie à la route de la Sallaz suite à la prolifération de la pyrale du buis (décision municipale du 04.09.2025)	161'500	29'920
61500.3142.01	Entretien cours d'eau Réfection de l'érosion des berges du Canal oriental, pont rue du Midi (décision municipale du 27.08.2025)	30'000	30'000
61502.3151.02	Entretien des véhicules Réparation de pièces composant le camion « IVECO type AD260S46Y/PS – VD109'844 (décision municipale du 27.08.2025)	300'000	14'500
63300.3130.00	Prestations de services et honoraires Maintien et soutien au réseau de vélos en libre-service, achat de 20 nouveaux vélos et reprise de la participation de la DGEM suite à son retrait (décision municipale du 27.08.2025)	242'000	45'000
72000.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles Orage du 15 juin 2025 et ses conséquences - travaux de remplacement des stores à la STEP (décision municipale du 04.09.2025)	159'910	2'460
76900.3130.03	Organisation générale Gestion des sites pollués, ancienne décharge communale du Saut (décision municipale du 09.04.2025)	198'700	45'000

81801.3145.00	Entretien des forêts, alpages et vignes Gestion des sites pollués, ancienne décharge communale du Saut (décision municipale du 09.04.2025)	5'000	30'000
82000.3130.11	Exploitation du bois Orage du 15 juin 2025 et ses conséquences - travaux sur le patrimoine arboricole forestier (décision municipale du 04.09.2025)	106'000	16'430
82000.3140.00	Entretien des terrains, parcs et loisirs Orage du 15 juin 2025 et ses conséquences - travaux de sécurisation, d'évacuation et d'arboristes spécialisés (décision municipale du 04.09.2025)	81'000	18'270

5. JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

21800.3010.00	Salaires du personnel administratif et exploitation RéAjy - Remplacement d'une collaboratrice pour cause de maternité (décision municipale du 11.06.2025)	246'200	25'900
21800.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG et AC RéAjy - Remplacement d'une collaboratrice pour cause de maternité (décision municipale du 11.06.2025)	16'130	1'800
21800.3052.00	Caisse de pension RéAjy - Remplacement d'une collaboratrice pour cause de maternité (décision municipale du 11.06.2025)	39'580	4'900
21800.3010.01	Salaires du personnel pédagogique UAPE de la Villette - nouvelle structure d'accueil de 24 places, personnel de la direction à 80% (décision municipale du 02.07.2025)	1'743'110	36'650
21800.3010.11	Salaires du personnel pédagogique, auxiliaires UAPE de la Villette - nouvelle structure d'accueil de 24 places, personnels ASE à 60% et APE à 60% (décision municipale du 02.07.2025)	200'335	44'000

21800.3050.01	Cotisations patronales AVS, AI, APG et AC pédagogique UAPE de la Villette - nouvelle structure d'accueil de 24 places (décision municipale du 02.07.2025)	124'010	5'300
21800.3052.01	Caisse de pension pédagogique UAPE de la Villette - nouvelle structure d'accueil de 24 places (décision municipale du 02.07.2025)	281'290	15'300
21800.3105.00	Denrées alimentaires UAPE de la Villette - nouvelle structure d'accueil de 24 places (décision municipale du 02.07.2025)	415'000	15'000
21800.3130.00	Prestations de services et honoraires UAPE de la Villette - nouvelle structure d'accueil de 24 places, frais de nettoyage (décision municipale du 02.07.2025)	152'000	5'000
21800.3100.00	Matériel de bureau UAPE de la Villette - nouvelle structure d'accueil de 24 places, frais de déménagement et achat de mobilier (décision municipale du 02.07.2025)	6'000	17'000
57901.3634.13	AFPT Zone bleue Renforcement du centre d'accueil bas seuil de Zone Bleue - allongement des heures d'ouverture (décision municipale du 25.06.2025)	106'750	50'000

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

14000.3132.00	Honoraires et conseillers externes, experts Forum sécurité 2025 Toxicomanies - Entre prohibition et légalisation, les défis de la régulation (décision municipale du 07.05.2025)	85'500	13'000
61501.3151.00	Entretien de machines, appareils et équipements Réparations sur le lift à colonnes hydrauliques pour le levage de poids- lourds et véhicules (décision municipale du 10.09.2025)	28'000	30'000

61503.3141.65	Entretien signalisation routière Halte spontanée provisoire pour les gens du voyage suisses (GEVO suisses) au parking de la Plage (décision municipale du 30.04.2025)	254'000	25'000
Remarque :	<i>cette demande est partiellement compensée par des recettes estimées à CHF 10'000.- en raison des encaissements forfaitaires des voyageurs (CHF 20.-/nuit/caravane)</i>		
77100.3140.00	Entretien des terrains, parcs et loisirs Remplacement de la haie au cimetière suite à la prolifération de la pyrale du buis (décision municipale du 10.09.2025)	56'000	19'930
7. <u>URBANISME, RH, CULTURE ET DURABILITÉ</u>			
02220.3132.00	Honoraires, conseillers externes, experts Médiation et gestion de conflits en entreprises, augmentation des prestations (décision municipale du 17.09.2025)	55'000	20'000
31100.3130.00	Prestations de services et honoraires Réalisation du Pourcent culture) à la Passerelle Bel-Air/Coop, réponse aux demandes de la DGIP (décision municipale du 13.08.2025)	48'600	50'000
	<i>Remarque : cette demande est entièrement compensée par un prélèvement dans le fonds du pourcent culturel (fonds n° 2910.70)</i>		
32201.3010.10	Salaires du personnel des auxiliaires TBB - remplacement d'un poste de technicien pour cause de maladie (décision municipale du 10.09.2025)	85'460	44'000
	<i>Remarque : TBB s'engage, en guise de compensation, à ne pas dépenser le montant de CHF 36'000.- sur le compte 32201.3010.00</i>		
79002.3010.00	Salaires du personnel administratif et exploitation Urbanisme – Police des constructions - remplacement d'une collaboratrice pour cause de maternité (décision municipale du 27.08.2025)	605'340	4'850
TOTAL DES CHARGES			1'370'810

REVENUS**1. JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE**

21800.4611.04	Subvention FAJE UAPE de la Vilette - nouvelle structure d'accueil de 24 places, masse salariale pédagogique versée par l'Etat (décision municipale du 02.07.2025)	728'925	30'000
21800.4260.07	Participation aux frais de pensions UAPE de la Vilette - nouvelle structure d'accueil de 24 places, participation financière des parents (décision municipale du 02.07.2025)	1'420'670	40'000
21800.4611.05	Aide au démarrage de la FAJE UAPE de la Vilette - nouvelle structure d'accueil de 24 places, aide au démarrage de la FAJE (décision municipale du 02.07.2025)	8'000	50'000

2. URBANISME, RH, CULTURE ET DURABILITÉ

31100.4511.00	Prélèvement fonds généraux capital propre Réalisation du Pourcent culturel de la Passerelle Bel-Air/Coop, réponse aux demandes de la DGIP (décision municipale du 13.08.2025)	27'785	50'000
---------------	--	--------	--------

TOTAL DES REVENUS**170'000**

◆◆◆◆◆

Tableau de synthèse des crédits complémentaires

Un tableau récapitulatif des crédits complémentaires, comprenant les crédits extraordinaires, pour les années 2012-2024 vous est présenté ci-dessous :

	1ère série	2ème série	Total
2012	713'000	838'000	1'551'000
2013	575'900	960'300	1'536'200
2014	252'300	678'010	930'310
2015	359'857	525'950	885'807
2016	163'774	764'965	928'739
2017	320'100	647'650	967'750
2018	310'900	356'860	667'760
2019	214'210	258'230	472'440
2020	87'100	1'100'370	1'187'470
2021	1'014'200	927'500	1'941'700
2022	228'660	1'296'390	1'525'050
2023	363'310	843'730	1'207'040
2024	672'900	1'520'430	2'193'330

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission des finances, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : Des compléments au budget 2025, représentant au total une augmentation de charges nettes de CHF 1'200'810.- sont accordés à la Municipalité.

Article 2 : La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévues au budget 2025	9'509'970
Plus augmentation des charges nettes 1ère série	740'900
Plus crédit complémentaire extraordinaire Jardins du Casino	190'000

	Modification des charges	Modification de revenu
1. Administration générale	51'500	
2. Finances et tourisme	40'000	
3. Sports, bâtiments et jumelages	587'900	
4. Mobilité, environnement et infrastructures, AggloY	263'780	
5. Jeunesse et cohésion sociale	220'850	120'000
6. Sécurité publique	87'930	
7. Urbanisme, RH, culture et durabilité	118'850	50'000
	1'370'810	170'000

Charges nettes supplémentaires	<u>1'200'810</u>
--------------------------------	------------------

Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	<u>11'641'680</u>
--	--------------------------

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

P. Dessemontet



Le Secrétaire :

F. Zürcher

Délégué de la Municipalité : M. Pierre Dessemontet, syndic